

VI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR L'EXERCICE 1882.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits votés au Budget de 1881 s'élèvent à la somme		
de	fr.	9,937,809 »
Les crédits proposés pour 1882 montent à	fr.	9,820,068 »
Le Budget de 1882 présente donc une différence en moins		
de	fr.	<u>117,741 »</u>

Les crédits des trois premiers chapitres n'ont subi aucun changement.

CHAPITRE IV.

FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.

ART. 15. — Charge extraordinaire fr. 44,000 »

Le renouvellement partiel de la Chambre des Représentants qui doit avoir lieu en 1882, occasionnera un surcroît de dépense à résulter des jetons de présence à payer aux membres et secrétaires des bureaux des élections législatives. — C'est pour couvrir cette dépense qu'un crédit extraordinaire est demandé.

CHAPITRE V.

MILICE.

CHAPITRE VI.

GARDE CIVIQUE.

CHAPITRE VII.

FÊTES NATIONALES.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VIII.

DÉCORATIONS CIVIQUES ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.

CHAPITRE IX.

LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.

Pour tous ces chapitres, il n'y a pas de changement.

CHAPITRE X.

AGRICULTURE.

Une somme de 500 francs est demandée en vue de régulariser le traitement d'un professeur de l'Institut agricole de Gembloux, et une somme de 500 francs pour accorder le traitement normal à un professeur de l'École de médecine vétérinaire de l'État.

CHAPITRE XI.

VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.

Pas de changement.

CHAPITRE XII.

INDUSTRIE.

Le libellé de l'article 40 (Enseignement professionnel) a été modifié.

Toutes les dépenses se rapportant à l'Institut supérieur de commerce d'Anvers font l'objet d'un article spécial.

Une somme de 2,000 francs est demandée pour régulariser les traitements du personnel du Musée de l'Industrie, et une somme de 3,000 francs pour compléter les collections de la bibliothèque technologique et artistique dudit musée.

CHAPITRE XIII.

POIDS ET MESURES.

Pas de changement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE XIV.

LETTRES ET SCIENCES.

Le littéra *a* de l'article 54 a été complété par les mots : *Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples.*

Le crédit pour les prix quinquennaux est réduit à 5,000 francs pour 1882.

Une somme de 600 francs est sollicitée pour régulariser les traitements du personnel de l'Observatoire royal, et des augmentations de 800 et 1,400 francs sont demandées pour le personnel des archives du royaume et des archives de l'État dans les provinces.

Les crédits de 5,050 et de 12,000 francs alloués pour l'acquisition de la collection de livres, cartes et plans de feu M. Quetelet, et pour l'acquisition de la bibliothèque et des manuscrits de feu M. Nyst, disparaissent en 1882. — Le crédit de 15,000 francs alloué comme charge extraordinaire à l'article 57 (Bibliothèque royale) disparaît également en 1882.

La somme de 2,000 francs qui figure au Budget de 1881 pour l'impression d'un catalogue de la bibliothèque de l'administration des archives générales, disparaît également en 1882.

CHAPITRE XV.

BEAUX-ARTS.

La somme de 5,000 francs allouée pour l'appropriation, à Rome, d'ateliers destinés aux lauréats des grands concours, disparaît en 1882.

Le libellé de l'article 67 a été modifié et complété par les mots : *Expositions générales des beaux-arts.* — Le crédit alloué en 1881 a été maintenu, mais inscrit en totalité dans la colonne des charges ordinaires.

Une somme de 1,600 francs est demandée pour couvrir les frais de chauffage et d'éclairage des locaux occupés par le gardien du nouveau palais des beaux-arts et pour les dépenses d'entretien de ce monument.

Une augmentation de 700 francs est portée à l'article 69 (Académie royale des beaux-arts d'Anvers) pour régulariser le traitement du conservateur-adjoint du musée ancien.

Une somme de 900 francs est demandée pour régulariser les traitements des surveillants des musées royaux.

Les reliquats des crédits alloués en 1878 et en 1879, montant à 166,596 francs et rattachés au Budget de 1881 pour acquisitions d'œuvres d'art pour les musées royaux de peinture et de sculpture, disparaissent en 1882.

Une somme de 1,000 francs est portée à l'article 73 (Musée Wiertz) pour frais de rédaction des catalogues généraux.

Augmentation de 45,000 francs à l'article 75 (Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique). Une note insérée à la suite du Budget justifie l'augmentation proposée.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le crédit de 17,000 francs alloué pour l'appropriation et la restauration de la crypte de l'ancien orphelinat des Kuldere à Gand, disparaît en 1882.

L'allocation de la Commission royale des monuments est augmentée de 2,200 francs.

La dotation du Conservatoire royal de musique de Liège a été portée de 65,508 francs à 73,908 francs.

CHAPITRE XVI.**SERVICE DE SANTÉ.**

La somme de 5,000 francs pour le prix quinquennal des sciences médicales, disparaît en 1882.

Une somme de 2,505 francs est demandée en vue des dépenses à résulter de l'augmentation du nombre des membres titulaires de l'Académie royale de médecine.

CHAPITRE XVII.**TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.****CHAPITRE XVIII.**

Dépenses imprévues non libellées au Budget.

Ces deux chapitres ne subissent pas de changement.

**TABLEAU COMPARATIF des différences entre les crédits
et ceux qui sont proposés**

Chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS VOTÉS POUR L'EXERCICE 1881.		
		Ordinaires.	Extraordina.	Total.
I.	Administration centrale	590,825 »	4,000 »	594,825 »
II.	Pensions et secours	54,000 »	»	54,000 »
III.	Statistique générale.	54,000 »	»	54,000 »
IV.	Frais de l'administration dans les provinces	2,062,290 »	5,500 »	2,065,790 »
V.	Milice	124,000 »	»	124,000 »
VI.	Garde civique	45,500 »	»	45,500 »
VII.	Fêtes nationales	109,200 »	»	109,200 »
VIII.	Décorations civiques et récompenses pécuniaires	15,000 »	»	15,000 »
IX.	Légion d'honneur et Croix de fer	»	222,000 »	222,000 »
X.	Agriculture.	1,040,525 »	46,800 »	1,087,125 »
XI.	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique	2,185,550 »	20,000 »	2,205,550 »
XII.	Industrie	457,450 »	50,000 »	467,450 »
XIII.	Poids et mesures.	118,250 »	»	118,250 »
XIV.	Lettres et sciences	741,775 »	287,950 »	1,029,725 »
XV.	Beaux-arts	1,542,589 »	401,596 »	1,743,985 »
XVI.	Service de santé	180,195 »	5,000 »	185,195 »
XVII.	Traitements de disponibilité	»	52,516 »	52,516 »
XVIII.	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	5,900 »	»	5,900 »
	TOTAUX fr.	8,884,647 »	1,055,162 »	9,937,809 »

*ordinaires et extraordinaires votés au Budget de 1881,
au Budget de 1882.*

CRÉDITS PROPOSÉS POUR L'EXERCICE 1882.			DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1882 :					
Ordinaires.	Extraordin.	Total.	SUR LES CRÉDITS				SUR L'ENSEMBLE.	
			ORDINAIRES.		EXTRAORDINAIRES.			
			En plus.	En moins.	En plus.	En moins.	En plus.	En moins.
590,825	4,000	594,825	"	"	"	"	"	"
54,000	"	54,000	"	"	"	"	"	"
54,000	"	54,000	"	"	"	"	"	"
2,062,290	47,500	2,109,790	"	"	44,000	"	44,000	"
124,000	"	124,000	"	"	"	"	"	"
45,500	"	45,500	"	"	"	"	"	"
109,200	"	109,200	"	"	"	"	"	"
15,000	"	15,000	"	"	"	"	"	"
"	222,000	222,000	"	"	"	"	"	"
1,041,325	46,800	1,088,125	1,000	"	"	"	1,000	"
2,185,550	20,000	2,205,550	"	"	"	"	"	"
442,450	50,000	492,450	5,000	"	"	"	5,000	"
118,250	"	118,250	"	"	"	"	"	"
759,575	255,900	995,475	"	2,200	"	54,050	"	56,250
1,412,989	202,200	1,615,189	70,600	"	"	199,596	"	128,796
182,500	"	182,500	2,305	"	"	5,000	"	2,695
"	52,516	52,516	"	"	"	"	"	"
5,900	"	5,900	"	"	"	"	"	"
8,961,552	858,716	9,820,268	78,905	2,200	44,000	238,446	50,000	167,741
DIMINUTION. fr.							117,741	

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1882, à la somme de *neuf millions huit cent vingt mille soixante-huit francs* (9,820,068 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 27 février 1881.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur,

G. ROLIN-JAEQUEMYS.

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.	
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
CHAPITRE I ^{er} .					
ADMINISTRATION CENTRALE.					
Personnel.					
1	Traitement du Ministre.	21,000 "	"	594,825 "	
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine; frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale	505,525 "	"		
Matériel.					
5	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; frais de ré- daction et de souscription au <i>Bulletin administratif du Minis- tère de l'Intérieur</i> ; matériel du bureau de la librairie; frais de rédaction du recueil et des tables des ouvrages déposés ou dé- clarés en exécution des conventions internationales	60,000 "	4,000 "	51,000 "	
Frais de déplacement.					
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	4,500 "	"		
CHAPITRE II.					
PENSIONS ET SECOURS.					
5	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éven- tuellement	10,000 "	"	54,000 "	
6	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires com- munaux	55,000 "	"		
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néan- moins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur posi- tion malheureuse	11,000 "	"		
CHAPITRE III.					
STATISTIQUE GÉNÉRALE.					
8	Jetons de présence des membres de la commission centrale de sta- tistique et indemnité du secrétaire; frais de bureau de la com- mission centrale et des commissions provinciales; vérification des registres de population; frais de déplacement; indemnité au com- missaire du Gouvernement pour les travaux de statistique géoé- rale et internationale; frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission cen- trale, ainsi que des commissions provinciales	54,000 "	"	54,000 "	
A REPORTER. . . . fr.		478,825 "	4,000 "	482,825 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	478,825 »	4,000 »	482,825 »
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.			
9	Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces.	437,800 »	»	
10	Traitements des employés, gens de service et gens de peine :			
	Province d'Anvers	96,927 »		
	— de Brabant	126,559 »		
	— de la Flandre occidentale.	117,526 »		
	— de la Flandre orientale	152,080 »		
	— du Hainaut	118,975 »	938,490 »	3,500 »
	— de Liège	111,594 »		
	— de Limbourg.	74,959 »		
	— de Luxembourg.	68,770 »		
	— de Namur.	91,320 »		
11	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des administrations provinciales; dépenses diverses et dépenses imprévues :			
	Province d'Anvers	26,000 »		
	— de Brabant	26,000 »		
	— de la Flandre occidentale.	26,000 »		
	— de la Flandre orientale.	26,000 »		
	— du Hainaut	26,000 »	220,500 »	»
	— de Liège	50,500 »		
	— de Limbourg.	20,000 »		
	— de Luxembourg.	20,000 »		
	— de Namur.	20,000 »		2,100,790 »
12	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés :			
	Traitements des commissaires	199,800 »		
	Frais de bureau	56,300 »	404,200 »	»
	Traitements des employés.	168,100 »		
	A REPORTER fr.	2,479,815 »	7,500 »	2,592,615 »

POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	2,479,815 »	7,500 »	2,592,615 »
13	A. Frais de route et de tournées; B Missions, fournitures et tra- vaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes frontières du Royaume.	42,000 »	»	
14	Révision des listes électorales; exécution des articles 36, 68, 74 et 120 des lois électorales coordonnées. — Abonnement à un recueil de jurisprudence électorale; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires provinciales et communales	10,000 »	»	
15	Jetons de présence des membres et secrétaires des bureaux des élec- tions législatives (crédit non limitatif).	6,000 »	44,000 »	
16	Frais d'écritures et d'impressions relatifs aux avances de fonds à faire aux provinces et aux communes, pour la construction et l'ameublement de maisons d'école	5,500 »	»	
CHAPITRE V.				
MILICE.				
17	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux com- missaires d'arrondissement, aux Gouverneurs et membres des délégations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de révision, aux secrétaires de mi- lice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de révision. Vaca- tions des médecins et chirurgiens.	94,000 »	»	
18	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires pour l'exécution de la loi du 3 juin 1870, modifiée par celle du 18 septembre 1873. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Frais de recours en cassation. Rédaction, mise en ordre et publication du recueil des décisions et arrêts en matière de milice. Achats et re- liure d'ouvrages concernant la milice. Traductions. Dépenses diverses.	30,000 »	»	124,000 »
CHAPITRE VI.				
GARDE CIVIQUE.				
19	Inspection générale; indemnités spéciales; dépenses d'impressions et de fournitures de bureau; mise en ordre et publication des déci- sions et arrêts en matière de garde civique. Achat et reliure d'ou- vrages de droit et d'administration. Frais divers.	24,000 »	»	
20	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement; magasin central. — Frais d'impression des états de signalement, impression et calligraphie des brevets d'officiers et acquisitions de théories, etc. — Une somme de 5,000 francs pourra être trans- férée à l'article 23	15,000 »	»	43,500 »
21	Personnel du magasin central	4,500 »	»	
	A REPORTER. . . . fr.	2,708,815 »	51,500 »	2,760,115 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	2,708,615 »	51,500 »	2,760,115 »
	CHAPITRE VII.			
	FÊTES NATIONALES.			
22	Frais de célébration des fêtes nationales. — Frais d'illumination.	40,000 »	»	
23	Tir national: prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, etc. — Subsidés pour la construction de tirs et l'encouragement d'exercices de tir à la cible dans les villes ou communes rurales; prix en argent, armes, épinglettes, etc. — Personnel du tir et dépenses diverses	69,200 »	»	109,200 »
	CHAPITRE VIII.			
	DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.			
24	Décoration civique ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression et calligraphie des diplômes, frais de distribution, etc.	15,000 »	»	15,000 »
	CHAPITRE IX.			
	LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
25	Pensions en faveur des décorés de la Croix de fer; des blessés dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides à leurs veuves ou orphelins; pensions de 250 francs en faveur des légionnaires; subsides de 200 francs aux veuves de légionnaires qui n'ont pas été pensionnés	»	200,000 »	
	La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi sur le crédit de 200,000 fr., sera affectée : 1 ^o A desservir de nouvelles pensions; 2 ^o A augmenter les pensions des décorés de la Croix de fer et des blessés de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre <i>maximum</i> de 1,200 francs; 3 ^o A augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix de fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jusqu'au chiffre <i>maximum</i> de 400 francs.			222,000 »
26	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles.	»	22,000 »	
	A REPORTER. fr.	2,832,815 »	273,500 »	3,106,315 »

POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	2,852,815 "	273,500 "	5,106,515 "
	CHAPITRE X.			
	AGRICULTURE.			
27	Indemnités pour bestiaux abattus (Une somme de 40,000 francs pourra être transférée de l'article 27 aux articles 28 et 30, pour autant que cette somme reste disponible après le paiement des indemnités.)	270,000 "	"	
28	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses	125,000 "	"	
29	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces.	101,500 "	"	
30	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; traitements et indemnités des secrétaires du conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles; encouragements aux publications agricoles et horticoles; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de missions ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture; frais des études relatives à la législation rurale; dépenses diverses	181,700 "	"	1,088,125 "
51	Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité	101,400 "	"	
52	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses; frais des conférences agricoles et horticoles	109,400 "	"	
53	Personnel du service des défrichements en Campine	"	20,800 "	
54	Mesures relatives aux défrichements, dépenses et indemnités nécessitées par le contrôle établi pour assurer l'exécution de la loi du 25 mars 1847; pépinières d'arbres forestiers	"	20,000 "	
55	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance; traitements de disponibilité	100,525 "	"	
56	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses; jury vétérinaire	51,800 "	6,000 "	
	CHAPITRE XI.			
	VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
57	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables, ainsi que pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique; inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture; indemnités aux commissaires voyers	2,185,550 "	"	
58	Frais de confection des états indicatifs et des tableaux descriptifs des cours d'eau non navigables ni flottables prescrits par le chapitre I ^{er} de la loi du 7 mai 1877.	"	20,000 "	2,205,550 "
	A REPORTER. fr.	6,059,690 "	340,500 "	6,599,990 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	6,059,690 "	540,500 "	6,599,990 "
	CHAPITRE XII.			
	INDUSTRIE.			
39	Traitement et frais de route de l'inspecteur général pour les affaires d'industrie	9,500 "	"	
40	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves.	52,000 "	"	
41	Enseignement professionnel : écoles industrielles, ateliers d'apprentissage, matériel, inspection, missions, dépenses diverses . . .	268,900 "	50,000 "	
42	Encouragements pour des ouvrages utiles, traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle ; voyages et missions ; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions ; frais résultant de la collation des décorations industrielles ; dépenses diverses ; traitement du secrétaire de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels . . .	21,450 "	"	
43	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes.	21,000 "	"	472,450 "
44	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; traitement du rédacteur du Recueil	8,000 "	"	
45	Marques de fabrique et de commerce. Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impressions et d'autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 10 avril 1879	10,000 "	"	
	<i>Musée de l'industrie.</i>			
46	Traitement du personnel	27,500 "	"	
47	Laboratoire du Musée ; publication du bulletin ; bibliothèque technique et artistique ; entretien des locaux, chauffage, éclairage et menues dépenses	24,300 "	"	
	CHAPITRE XIII.			
	POIDS ET MESURES.			
48	Traitement des vérificateurs	73,250 "	"	
49	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs.	53,000 "	"	118,250 "
50	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	12,000 "	"	
	A REPORTER. fr.	6,620,390 "	370,300 "	6,990,690 "

POUR L'EXERCICE 1882.

Articles,	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	0,620,590 "	370,300 "	6,990,690 "
	CHAPITRE XIV.			
	LETTRES ET SCIENCES.			
51	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la station zoologique de Naples; subsides aux veuves et aux orphelins délaissés par les littérateurs Van Ryswyck, Gaucet, Denis Soliau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; sociétés littéraires et scientifiques; prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845 et du 6 juillet 1851; souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences; dépenses diverses; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical); publication de documents rapportés de pays étrangers; continuation de la publication des actes des anciens Etats généraux; publication d'une bibliographie nationale; bulletin bibliographique; traductions et analyse de publications faites à l'étranger; publication d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise	151,000 "	56,700 "	
52	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours; publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique; publication d'une biographie nationale; publication de la correspondance du cardinal de Granvelle; exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000 ^e . Location d'une maison pour l'installation du service de la carte géologique; traitement d'un agent auxiliaire à la section stratigraphique	68,073 "	150,200 "	
55	Palais des Académies. Traitement du gardien; salaire des gens de peine, chauffage et frais d'entretien.	8,850 "	"	
54	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service . . .	47,850 "	"	
55	Observatoire royal; frais de matériel; acquisition d'instruments, impressions.	26,900 "	"	
56	Bibliothèque royale; personnel; frais de la fusion des trois fonds et rédaction du catalogue général	68,400 "	"	
57	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions	60,000 "	"	993,473 "
58	Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections	68,500 "	"	
59	— — matériel et acquisitions. Location de la maison servant de succursale au Musée	15,650 "	52,000 "	
60	Jardin Botanique de l'Etat. Dépenses du personnel, de matériel et de culture.	88,400 "	"	
	A REPORTER. fr.	7,223,813 "	609,200 "	7,984,163 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Articles	DESIGNATION DES DÉPENSES LI SERVICE.	CREDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1881.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	
	REPORT li	7,225,815 »	600,200 »	7,984,165 »
61	Archives du royaume à Bruxelles, personnel, frais de classement des archives espagnoles et des archives allemandes	61,500 »	»	
62	Archives du royaume, matériel, atelier de reliure pour la restauration des documents	4,700 »	3,500 »	
63	Archives de l'Etat dans les provinces, personnel	55,750 »	»	
64	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> , frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées, frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale, dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces, subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics, dépenses diverses relatives aux archives, recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers, frais de classement, de copie et de transport, etc., inspection des archives communales	14,200 »	8,000 »	
65	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'Etat	»	3,500 »	
CHAPITRE XV				
BEAUX-ARTS				
<i>Encouragements à la peinture, à la sculpture et à la gravure, etc</i>				
66	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans, subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art, encouragements à la peinture murale, avec le concours des communes et des établissements intéressés, encouragements à la gravure en taille douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts, subsides, souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique, subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu, subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, etc., subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite, voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études, missions, secours aux familles d'artistes décédés, frais relatifs aux grands concours et ateliers à Rome, acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts, dépenses diverses, troisième annuité de la part de l'Etat dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens, exécution de tapisseries de haute lisse pour être placées à l'hôtel de ville de Bruxelles, (quatrième annuité)	280,250	74,000 »	
67	Expositions générales des beaux-arts. Part de l'Etat dans l'acquisition pour les musées locaux d'œuvres d'art envoyées aux expositions.	60,000	»	
	A REPORTER fr	7,700,215 »	698,200 »	7,984,165 »

POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT . . . fr.	7,700,215 »	698,200 »	7,984,165 »
68	Palais des beaux-arts, à Bruxelles. Traitement du gardien; chauffage, éclairage et entretien	3,000 »	»	
	<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
69	Académie royale des beaux-arts d'Anvers; dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	75,185 »	10,000 »	
70	Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; subsides, dotations, acquisitions de modèles, de médailles et de livres destinés aux académies et écoles de dessin; inspection des académies et des écoles; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin; subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats; reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.	270,000 »	»	
	<i>Musées royaux de peinture et de sculpture; musée Wiertz.</i>			
71	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; personnel, surveillance	57,100 »	»	
72	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais d'entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus	59,050 »	34,000 »	
73	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	19,100 »	»	
74	Musée royal d'armures et d'antiquités — Matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique	29,800 »	5,000 »	
	<i>Monuments publics.</i>			
75	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	50,000 »	25,000 »	
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>			
76	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes, dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique	76,000 »	40,000 »	1,615,180 »
77	Commission royale des monuments. — Personnel. — Jetons de présence des membres de cette commission; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication	55,650 »	»	
	A REPORTER. . . . fr.	8,551,108 »	812,200 »	9,599,552 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. fr.	8,551,108 »	812,200 »	9,599,552 »
78	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commis- saires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission.	6,000 »	»	
79	Rédaction et publication du bulletin des commissions d'art et d'archéologie	7,500 »	»	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>			
80	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	157,010 »	»	
81	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	69,708 »	4,200 »	
82	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	40,626 »	»	
83	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications ou d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés; publication des œuvres des anciens musiciens belges; conseil de perfectionnement des études musicales. Grands con- cours de composition musicale, pensions des lauréats; subside pour l'organisation d'un grand festival annuel de musique classi- que à donner avec le concours des provinces et des villes intéres- sées. Dépenses diverses. — Subside annuel à l'association de musique symphonique des anciens musiciens pensionnés du régi- ment des guides. Subside annuel en faveur d'un ancien profes- seur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles	161,000 »	10,000 »	
	CHAPITRE XVI. SERVICE DE SANTÉ.			
84	Inspection du service de santé, des établissements dangereux, insa- lubres ou incommodes projetés ou en exploitation; personnel; frais de route et de séjour, dépenses diverses et travaux relatifs à cette inspection; frais des commissions médicales provinciales; service sanitaire des ports de mer et des côtes; subsides en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; institut vaccinal de l'État; subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1 ^{re} pour les aider à s'établir; 2 ^e pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes; frais des conférences pour les élèves droguistes; récompenses pour ser- vices rendus pendant les épidémies; publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres, impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hy- giène publique; jetons de présence, frais de route et de séjour, frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil. . .	149,000 »	»	182,500 »
85	Académie royale de médecine.	55,500 »		
	A REPORTER. fr.	8,955,452 »	826,400 »	9,781,852 »

POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	8,955,452 .	826,400 .	9,781,852 .
	CHAPITRE XVII.			
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
86	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés (Une somme de 8,000 francs pourra être transférée de l'art. 84 à l'art. 2. (Personnel.)	"	52,316 .	52,316 .
	CHAPITRE XVIII.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
87	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	5,900 .	"	5,900 .
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. . . . fr.	8,961,352 .	858,716 .	9,820,068 .

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 27 février 1881.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre de l'Intérieur,

G. ROLIN-JAEQUEMYS.

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

(204)

-

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

SERVICES SPÉCIAUX.

Sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1881
<i>A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils.</i>		
Installation des Académies au Palais Ducal; matériel pour les collections de la Bibliothèque royale. (Loi du 27 juillet 1877.)	53,985 »	480 60
Installation des Académies dans les locaux du Palais de la rue Ducale. (Loi du 4 juin 1878)	78,800 »	26,790 44
Installation des bureaux du Ministère de l'Intérieur dans les nouveaux locaux. (Loi du 25 mai 1880.)	110,000 »	71,266 32
Renouvellement d'une partie du mobilier de l'hôtel provincial à Mons. (Loi du 25 mai 1880)	50,000 »	50,000 »
Ameublement des salons de l'hôtel provincial à Gand. (Loi du 25 mai 1880.)	31,150 »	2,025 63
Ameublement des salons de l'hôtel provincial à Liège. (Loi du 4 août 1879.)	10,000 »	532 »
Ameublement des bureaux de l'Administration provinciale de la Flandre occidentale. (Loi du 25 août 1880.)	12,000 »	8,757 »
<i>B. Subsidés.</i>		
Subsidés destinés à des travaux d'amélioration du régime de la Vesdre et de la Mandel, dans un intérêt industriel et hygiénique (art. 1 ^{er} .) (Loi du 8 septembre 1859 et arrêtés royaux du 26 décembre 1861, n° 1, et du 5 novembre 1862, n° 3, § 19.)	500,000 »	144,887 45
Frais relatifs à l'enquête hygiénique et récompenses à décerner à l'occasion de l'épidémie du choléra de 1866. (Loi du 6 juin 1867.)	100,000 »	16,403 15
Subsidés pour construction et ameublement de maisons d'école (Loi du 14 août 1873, art. 1 ^{er} .)	20,000,000 »	127,564 31
Travaux de voirie vicinale, d'assainissement et d'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables. (Loi du 4 août 1879.)	2,000,000 »	1,495,821 92
Avancé pour construction et ameublement de maisons d'école. (Loi du 28 août 1880.)	2,500,000 »	976,550 »
<i>C. Objets d'art et de science et services divers.</i>		
Acquisition d'œuvres d'art destinées aux Musées royaux de peinture et de sculpture de l'État. (Loi du 16 août 1873, art. 1 ^{er} a)	200,000 »	1,725 »
A REPORTER fr.	25,427,035 »	2,902,412 72

Sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement (suite).

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1881.
REPORT.fr.	25,427,933 »	2,902,412 72
Dépenses d'ameublement, frais d'emballage et de transport, etc., des collections provenant de la donation faite par M. de Meester de Ravenstein (Loi du 21 décembre 1874).	40,000 »	5,997 94
Acquisition d'œuvres d'art destinées aux Musées royaux de peinture et de sculpture. (Loi du 24 mai 1876).	100,000 »	100,000 »
Acquisition d'instruments pour l'Observatoire royal (Loi du 29 mars 1877.)	341,700 »	115,680 39
Acquisition d'objet d'art et d'archéologie pour le Musée royal d'armures et d'antiquités. (Loi du 25 mai 1880).	10,000 »	307 53
Acquisitions faites pour la Bibliothèque royale (Loi du 25 mai 1880). . .	25,000 »	3,984 50
Frais du dénombrement de la population au 31 décembre 1876. (Loi du 24 mai 1876, art. 1 ^{er} , 1 ^o).	125,000 »	764 14
Confection des tables des anciens registres paroissiaux. (Loi du 15 mai 1880.)	100,000 »	50,979 90
Frais de publication de l'exposé de la situation du royaume de 1861 à 1875. (Loi du 27 juillet 1877.)	25,000 »	2,590 26
Célébration du 50 ^e anniversaire de l'indépendance nationale. (Loi du 4 août 1879).	4,847,000 »	482,966 57
Célébration du 50 ^e anniversaire de l'indépendance nationale. (Loi du 28 août 1880.)	1,700,000 »	967,438 58
Révision de la pharmacopée officielle. (Loi du 4 août 1879).	4,000 »	700 »
Exposition internationale de Sydney. (Loi du 8 avril 1879).	100,000 »	759 23
Exposition de Melbourne. (Loi du 16 mars 1880.)	100,000 »	79,157 16
Recensement à opérer au 31 décembre 1880. (Loi du 25 mai 1880). . . .	900,000 »	367,067 91
TOTAUX.fr.	55,845,635 »	5.578,766 83

Relevé des avances faites aux provinces et aux communes sur le crédit de six millions de francs alloué par la loi du 4 juin 1878, et dont deux millions ont été attribués au Département de l'Intérieur, par la loi du 29 août 1878.

N° d'ordre.	DÉSIGNATION des PROVINCES OU DES COMMUNES.	DATE des ARRÊTÉS ROYAUX.	MONTANT DES AVANCES.
----------------	--	--------------------------------	-------------------------

EXERCICE 1878.

AVANCES AUX PROVINCES.

1	Luxembourg	8 juin 1878	100,000 *
2	Namur	21 décembre 1878	100,000 *

AVANCES AUX COMMUNES.

Province d'Anvers.

1	Willebroeck	8 juin 1878	25,000 *
2	Heyst-op-den-Berg	21 décembre 1878	22,000 *
TOTAL			47,000 *

Province de Brabant.

1	Saint-Gilles	10 août 1878	225,000 *
2	Willebringen	4 septembre 1878	5,500 *
3	Berchem-S ^{te} -Agathe	Id.	12,000 *
4	Mont-S ^t -André	Id.	17,000 *
5	Herent	Id.	56,000 *
6	Rillaer	Id.	15,000 *
7	Boort-Meerbeek	21 décembre 1878	23,400 *
8	Anderlecht	Id.	120,000 *
9	S ^t -Remy-Geest	27 décembre 1878	1,000 *
10	Opvelp	Id.	12,000 *
11	Dion-le-Mont	Id.	10,000 *
TOTAL			472,900 *

Province de Flandre occidentale.

1	Poperinghe	29 juin 1878	30,000 *
---	----------------------	------------------------	----------

N° d'ordre.	DÉSIGNATION	DATE	MONTANT
	des PROVINCES OU DES COMMUNES.	des ARRÊTÉS ROYAUX.	DES AVANCES.

Province de Flandre orientale.

1	Denderhaute	8 juin 1878	15,000 "
---	-----------------------	-----------------------	----------

Province de Hainaut.

1	Havay	8 juin 1878	15,100 "
2	Courcelles	29 juin 1878	55,000 "
3	Gouy-lez-Piéton	Id.	15,500 "
4	Horrues	10 août 1878	10,000 "
5	Péruwelz	4 septembre 1878.	24,000 "
6	Ostiches	Id.	4,500 "
7	Monceau-sur-Sambre	Id.	6,700 "
8	Donstiennes	27 décembre 1878	8,000 "
TOTAL			116,800 "

Province de Liège.

1	Othée	8 juin 1878	10,000 "
2	Chevron	Id.	12,000 "
3	Haneffe	Id.	6,500 "
4	Ombret-Rausa	Id.	55,000 "
5	Seraing	21 décembre 1878	50,000 "
6	Remicourt	27 décembre 1878	8,500 "
TOTAL			99,800 "

Province de Limbourg.

1	Voordt	10 août 1878	4,200 "
---	------------------	------------------------	---------

Province de Luxembourg.

1	Hondelange	4 septembre 1878.	20,000 "
2	Ortho	27 décembre 1878	5,000 "
3	Habergg	Id.	15,000 "
4	Wibrinn	Id.	8,000 "
TOTAL			44,000 "

N° d'ordre.	DÉSIGNATION	DATE	MONTANT
	des PROVINCES OU DES COMMUNES.	des ARRÊTÉS ROYAUX.	DES AVANCES.

Province de Namur.

1	Hanziane	29 juin 1878	18,400 *
2	Ermeton	4 septembre 1878.	12,000 *
3	Jemeppe-sur-Sambre	27 décembre 1878.	52,000 *
TOTAL.			62,400 *

RÉCAPITULATION.

Luxembourg et Namur.	fr. 200,000 »
Province d'Anvers	47,000 »
Id. de Brabant	472,900 »
Id. de Flandre occidentale	30,000 »
Id. de Flandre orientale	15,000 »
Id. de Hainaut	116,800 »
Id. de Liège	99,800 »
Id. de Limbourg	4,200 »
Id. de Luxembourg	44,000 »
Id. de Namur	62,400 »
TOTAL	fr. 1,092,100 »

Relevé des avances faites aux provinces et aux communes sur le crédit de six millions de francs alloué par la loi du 4 juin 1878, et dont deux millions ont été attribués au Département de l'Intérieur, par la loi du 29 août 1878.

N° d'ordre.	DÉSIGNATION des PROVINCES OU DES COMMUNES.	DATE des ARRÊTÉS ROYAUX.	MONTANT DES AVANCES.
----------------	--	--------------------------------	-------------------------

EXERCICE 1879.

AVANCES AUX PROVINCES.

1	Luxembourg	6 juin 1879	100,000 •
2	Namur	21 octobre 1879.	100,000 •

AVANCES AUX COMMUNES.

Province d'Anvers

1	Malines.	6 mai 1879	55,000 •
---	------------------	----------------------	----------

Province de Brabant.

1	Ittre	8 février 1879	8,000 •
2	Weerde.	10 mars 1879	8,000 •
3	Uccle.	Id.	15,000 •
4	Neerlinter.	7 janvier 1879	18,000 •
5	Keerbergen	Id.	8,000 •
6	Mont-St-Guibert	Id.	8,000 •
7	Hever	Id.	2,000 •
8	Hévillers	6 mai 1879	3,000 •
TOTAL.			70,000 •

Province de Flandre orientale.

1	Velsique-Audenhovs.	6 juin 1879	11,000 •
2	Baelegem	Id	7,200 •
TOTAL.			18,200 •

N° d'ordre.	DÉSIGNATION des PROVINCES OU DES COMMUNES.	DATE des ARRÊTÉS ROYAUX.	MONTANT DES AVANCES.
----------------	--	--------------------------------	-------------------------

Province de Hainaut.

1	Espléchin	7 janvier 1879	11,000 °
2	Dinche	8 février 1879	55,000 °
3	Pont-à-Celles	Id.	20,000 °
4	Wiers	6 mai 1879	1,800 °
5	Trazegnies	6 juin 1879	13,000 °
6	Maurage	Id.	16,000 °
TOTAL			115,800 °

Province de Liège.

1	Avernas-le-Baudouin	7 janvier 1879	11,000 °
2	Louveigné.	Id.	10,000 °
3	Vivegnis	Id.	15,000 °
4	Juprelle.	10 mars 1879	5,100 °
5	Velroux.	Id.	5,000 °
6	Warsage	6 mai 1879	8,000 °
7	Dison.	6 juin 1879	40,400 °
TOTAL.			101,500 °

Province de Limbourg.

1	Goyer	8 février 1879	15,000 °
---	-----------------	--------------------------	----------

Province de Luxembourg.

1	Halanzy.	10 mars 1879	15,000 °
---	------------------	------------------------	----------

Province de Namur.

1	Bioul.	7 janvier 1879	18,400 °
2	Temploux.	Id.	17,000 °
3	Vodelée.	Id.	1,000 °
4	Mariembourg	Id.	12,000 °
5	Philippeville	6 mai 1879	1,000 °
6	Ambly	Id.	4,500 °
7	Biesme	Id.	40,000 °
TOTAL.			94,500 °

RÉCAPITULATION.

Luxembourg et Namur.	fr.	200,000	»
Province d'Anvers		55,000	»
Id. de Brabant		70,000	»
Id. de Flandre orientale		18,200	»
Id. de Hainaut		113,800	»
Id. de Liège		101,500	»
Id. de Limbourg.		15,000	»
Id. de Luxembourg.		15,000	»
Id. de Namur.		94,500	»
TOTAL	fr.	683,000	»

Relevé des avances faites aux provinces et aux communes sur le crédit de six millions de francs alloué par la loi du 4 juin 1878, et dont deux millions ont été attribués au Département de l'Intérieur par la loi du 29 août 1878.

N°	DÉSIGNATION	DATE	MONTANT
d'ordre.	des	des	
	PROVINCES OU DES COMMUNES.	ARRÊTÉS ROYAUX.	DES AVANCES.

EXERCICE 1880.

AVANCES AUX PROVINCES.

1	Liège.	16 février 1880	100,000 .
---	----------------	---------------------------	-----------

AVANCES AUX COMMUNES.

Province d'Anvers.

1	Bouwel	25 février 1880	6,500 .
---	------------------	---------------------------	---------

Province de Brabant.

1	Deurne-lez-Diest	25 février 1880	1,500 .
---	----------------------------	---------------------------	---------

Province de Flandre orientale.

1	Meerdonck	25 février 1880	10,200 .
2	La Clinge.	Id.	10,000 .
TOTAL			20,200 .

Province de Hainaut.

1	Gozée	25 février 1880	20,000 .
---	-----------------	---------------------------	----------

Province de Liège.

1	Chénée	25 février 1880	31,000 .
2	Nessonvaux	Id.	20,000 .
TOTAL			51,000 .

N° d'ordre.	DÉSIGNATION	DATE	MONTANT
	des PROVINCES OU DES COMMUNES.	des ARRÊTÉS ROYAUX.	DES AVANCES.

Province de Limbourg.

1	Petit Spauwen.	23 février 1880	9,400 »
2	Pael	Id.	10,000 »
TOTAL.			19,400 »

Province de Namur.

1	Nettinne	22 mars 1880	500 »
---	--------------------	------------------------	-------

RÉCAPITULATION.

Liège.	fr.	100,000 »
Province d'Anvers		6,500 »
Id. de Brabant		1,500 »
Id. de Flandre orientale		26,200 »
Id. de Hainaut		20,000 »
Id. de Liège		51,000 »
Id. de Limbourg		19,400 »
Id. de Namur		300 »
TOTAL	fr.	224,900 »

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Exercice 1878.	fr.	1,092,100 »
Id. 1879.		683,000 »
Id. 1880.		224,900 »
TOTAL GÉNÉRAL	fr.	2,000,000 »

Relevé des avances faites aux provinces et aux communes sur le crédit de deux millions trois cent mille francs, alloué par la loi du 27 août 1880.

N°	DÉSIGNATION	DATE	MONTANT
d'ordre.	des	des	
	PROVINCES OU DES COMMUNES.	ARRÊTÉS ROYAUX.	DES AVANCES.

EXERCICE 1880.

AVANCES AUX PROVINCES.

1	Liège	31 décembre 1880	120,000 .
---	-----------------	----------------------------	-----------

AVANCES AUX COMMUNES.

Province d'Anvers.

1	Ruysbroeck	1 ^{er} septembre 1880.	6,000 .
---	----------------------	---	---------

Province de Brabant.

1	Cappellen	1 ^{er} septembre 1880.	4,500 .
2	Louvain.	Id.	250,000 .
3	Molenbeek-St-Jean	Id.	285,000 .
4	Tourinnes-la-Grosse.	Id.	5,400 .
5	St-Gilles	22 octobre 1880.	320,000 .
6	L'Écluse	3 décembre 1880.	5,000 .
TOTAL.			865,900 .

Province de Flandre occidentale.

1	St-Croix	1 ^{er} septembre 1880.	50,000 .
2	Watou	Id.	10,000 .
TOTAL.			40,000 .

Province de Hainaut.

1	Bellecourt.	1 ^{er} septembre 1880.	10,000 .
2	Renlies	Id.	10,000 .
3	Angreau	Id.	10,000 .
4	Givry.	Id.	2,000 .
5	Liberchies	Id.	6,000 .
6	Aiseau	Id.	25,000 .
7	Couillet.	Id.	20,000 .
TOTAL.			89,000 .

N ^o d'ordre.	DÉSIGNATION des PROVINCES OU DES COMMUNES.	DATE des ARRÊTÉS ROYAUX.	MONTANT DES AVANCES.
----------------------------	--	--------------------------------	-------------------------

Province de Liège.

1	Dison.	1 ^{er} septembre 1880.	7,300 °
2	Marchin.	Id.	20,400 °
3	Hermalle-sous-Argenteau.	Id.	19,000 °
4	Ans	Id.	55,000 °
5	Bierset	Id.	8,000 °
6	Loncin	Id.	10,000 °
7	Wandre.	Id.	10,000 °
8	Vierset-Barse	Id.	7,000 °
9	Angleur.	8 octobre 1880.	40,000 °
10	Boëlhe	Id.	10,800 °
11	Villers-le-Peuplier.	Id.	10,000 °
12	St-Nicolas.	19 novembre 1880.	55,000 °
13	Ramet	3 décembre 1880.	8,000 °
14	Othée.	Id.	1,500 °
15	Limbourg.	Id.	8,500 °
TOTAL.			245,500 °

Province de Limbourg.

1	Martenslinde.	8 octobre 1880.	8,000 °
---	-----------------------	-------------------------	---------

Province de Luxembourg.

1	Martelange	1 ^{er} septembre 1880.	9,000 °
---	----------------------	---	---------

Province de Namur.

1	Nettinne	1 ^{er} septembre 1880.	1,700 °
2	Pessoux.	Id.	7,800 °
3	Ambly	Id.	1,500 °
4	Bolinne.	Id.	21,500 °
5	Yvoir.	Id.	10,000 °
6	Isnes.	Id.	2,750 °
7	Hogne	Id.	5,000 °
8	Braibant	8 octobre 1880.	10,000 °
9	Onoz.	14 octobre 1880.	2,000 °
10	Taviers.	28 décembre 1880.	10,000 °
11	Jemeppe-sur-Sambre	Id.	54,000 °
TOTAL.			106,250 °

RÉCAPITULATION.

Liège.	fr. 120,000 »
Province d'Anvers	6,000 »
Id. de Brabant	865,900 »
Id. de Flandre occidentale	40,000 »
Id. de Hainaut	89,000 »
Id. de Liège	243,500 »
Id. de Limbourg.	8,000 »
Id. de Luxembourg	9,000 »
Id. de Namur	106,250 »
TOTAL	fr. 1,487,650 »

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

pour l'exercice 1882.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I ^{er} .		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
<i>Personnel.</i>		
1	»	Traitement du Ministre
2	a.	— des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine . . . 297,525 »
	b.	Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'admini- stration générale 8,000 »
<i>Matériel.</i>		
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses 58,040 »
	b.	Frais de rédaction et de souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'In- térieur</i> 3,960 »
	c.	Matériel du bureau de la librairie; frais de rédaction du recueil et des tables des ouvrages déposés ou déclarés en exécution des conventions internationales . . . 2,000 »
<i>Frais de déplacement.</i>		
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
5	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement a)
6	»	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux
7	»	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur posi- tion malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
21,000 »	»	21,000 »	21,000 »	»	»	
305,525 »	»	305,525 »	305,525 »	»	»	
60,000 »	4,000 »	64,000 »	64,000 »	»	»	
4,300 »	»	4,300 »	4,300 »	»	»	
390,825 »	4,000 »	394,825 »	394,825 »	»	»	
DIFFÉRENCE. fr.				»		
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	a) Annexe n° 1 (pensions civiles)
33,000 »	»	33,000 »	33,000 »	»	»	
11,000 »	»	11,000 »	11,000 »	»	»	
54,000 »	»	54,000 »	54,000 »	»	»	
DIFFÉRENCE. fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
STATISTIQUE GÉNÉRALE.		
8	a.	Jetons de présence des membres de la commission centrale de statistique et indemnité du secrétaire fr. 5,000 »
	b.	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales. — Vérification des registres de population. — Frais de déplacement 12,000 »
	c.	Indemnité au commissaire du Gouvernement pour les travaux de statistique générale et internationale. Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales 17,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.		
9	»	Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces
		Traitements des employés, gens de service et gens de peine :
10	a.	Province d'Anvers. 96,927 »
	b.	— de Brabant. 126,539 »
	c.	— de la Flandre occidentale 117,526 »
	d.	— de la Flandre orientale. 132,080 »
	e.	— de Hainaut 118,975 »
	f.	— de Liège 111,394 »
	g.	— de Limbourg 74,959 »
	h.	— de Luxembourg 68,770 »
	i.	— de Namur 91,320 »
		Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des administrations provinciales; dépenses diverses et dépenses imprévues :
11	a.	Province d'Anvers 26,000 »
	b.	— de Brabant 26,000 »
	c.	— de la Flandre occidentale 26,000 »
	d.	— de la Flandre orientale. 26,000 »
	e.	— de Hainaut 26,000 »
	f.	— de Liège 30,500 »
	g.	— de Limbourg 20,000 »
	h.	— de Luxembourg 20,000 »
	i.	— de Namur 20,000 »
		A REPORTER. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1882			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
34,000 »	»	34,000 »	34,000 »	»	»	
34,000 »	»	34,000 »	34,000 »	»	»	
. DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
437,800 »	»	437,800 »	437,800 »	»	»	
938,490 »	3,500 »	941,990 »	941,990 »	»	»	
220,500 »	»	220,500 »	220,500 »	»	»	
1,596,790 »	3,500 »	1,600,290 »	1,600,290 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
	»	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement. — Traitements des employés :
	a.	Traitements des commissaires (4 de 1 ^{re} classe, à 7,500 francs; 11 de 2 ^e classe, à 5,800 francs, et 20 de 3 ^e classe, à 5,150 francs) 199,800 »
12	b.	Frais de bureaux (1 ^{re} classe 2,400 francs; 2 ^e classe 900 francs et 3 ^e classe 750 francs) 56,300 »
	c.	Traitements des employés 168,100 »
13	a.	Frais de route et de tournées 38,900 »
	b.	Missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du royaume 3,100 »
14	»	Révision des listes électorales; exécution des articles 36, 68, 74 et 120 des lois électorales coordonnées. — Abonnement à un recueil de jurisprudence électorale; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires provinciales et communales.
15	»	Jetons de présence des membres et secrétaires des bureaux des élections législatives (crédit non limitatif)
16	»	Frais d'écritures et d'impressions relatives aux avances de fonds à faire aux provinces et aux communes pour la construction et l'ameublement de maisons d'école
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
		CHAPITRE V.
		MILICE.
17	»	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement, aux Gouverneurs et membres des députations permanentes, appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de révision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de révision. — Vacations des médecins et chirurgiens
18	»	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires pour l'exécution de la loi du 5 juin 1870, modifiée par celle du 18 septembre 1875. — Matériel indispensable aux opérations de la milice. — Frais de recours en cassation. — Rédaction, mise en ordre et publication du recueil des décisions et arrêts en matière de milice; achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Traductions; dépenses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
		CHAPITRE VI.
		GARDE CIVIQUE.
19	»	Inspection générale, indemnités spéciales, dépenses d'impressions et fournitures de bureau; mise en ordre et publication des décisions et arrêts en matière de garde civique; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; frais divers.
20	»	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement; magasin central; frais d'impression des états de signalement; impression et calligraphie des brevets d'officiers; acquisition de théories, etc.
21	»	Personnel du magasin central.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,596,790 »	5,500 »	1,600,290 »	1,600,290 »	»	»	
404,200 »	»	404,200 »	404,200 »	»	»	
42,000 »	»	42,000 »	42,000 »	»	»	
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
6,000 »	44,000 »	50,000 »	6,000 »	a) 44,000 »	»	a) Voir la note explicative n° 1.
5,500 »	»	5,500 »	5,500 »	»	»	
2,062,290 »	47,500 »	2,109,790 »	2,065,790 »	44,000 »	»	
AUGMENTATION. . . . fr.				44,000 »		
94,000 »	»	94,000 »	94,000 »	»	»	
30,000 »	»	30,000 »	30,000 »	»	»	
124,000 »	»	124,000 »	124,000 »	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
24,000 »	»	24,000 »	24,000 »	»	»	
15,000 »	»	15,000 »	15,000 »	»	»	
4,500 »	»	4,500 »	4,500 »	»	»	
43,500 »	»	43,500 »	43,500 »	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

Une somme de 5,000 francs pourra être transférée de l'art. 20 à l'art. 25.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
FÊTES NATIONALES.		
22	»	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination
	a.	Tir national : prix en argent, objets d'orfèvrerie, armes, etc. fr. 25,000 »
25	b.	Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement d'exercices de tir à la cible dans les villes ou communes rurales : prix en argent, armes, épinglettes, etc. . . 20,000 »
	c.	Personnel du tir et dépenses diverses 24,200 »
		TOTAL DU CHAPITRE VII fr.
CHAPITRE VIII.		
DECORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.		
24	»	Décoration civique ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'hu- manité; impression et calligraphie des diplômes; frais de distribution, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.
CHAPITRE IX.		
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.		
25	»	Pensions en faveur des décorés de la Croix de fer; des blessés dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides à leurs veuves ou orphelins; pensions de 250 francs en faveur des légionnaires; subsides de 200 francs aux veuves des légionnaires qui n'ont pas été pensionnés.
La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi, sur le crédit de 200,000 francs, sera affectée : 1^{re} à desservir de nouvelles pensions; 2^{de} à augmenter les pensions des décorés de la Croix de fer et celle des blessés non décorés, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre maximum de 1,200 francs; 3^{de} à augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix de fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, au chiffre maximum de 400 francs.		
26	»	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

CREDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
40,000 »	»	40,000 »	40,000 »	»	»	
69,200 »	»	69,200 »	69,200 »	»	»	
109,200 »	»	109,200 »	109,200 »	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
15,000 »	»	15,000 »	15,000 »	»	»	
15,000 »	»	15,000 »	15,000 »	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
»	200,000 »	200,000 »	200,000 »	»	»	
»	22,000 »	22,000 »	22,000 »	»	»	
»	222,000 »	222,000 »	222,000 »	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMBRE des articles.	NOMBRE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE X.		
AGRICULTURE.		
27	»	Indemnités pour bestiaux abattus a)
28	»	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses
29	»	Amélioration des races d'animaux domestiques; subsides aux provinces.
30	a.	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture fr. 18,500 »
	b.	Traitements et indemnités des secrétaires du conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture 10,200 »
	c.	Subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles. 146,000 »
	d.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de missions ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture; frais des études relatives à la législation rurale; dépenses diverses. 7,200 »
31	»	Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.
32	»	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses; frais des conférences agricoles et horticoles
33	»	Personnel du service des défrichements en Campine
34	»	Mesures relatives aux défrichements, dépenses et indemnités nécessitées par le contrôle établi pour assurer l'exécution de la loi du 25 mars 1847; pépinières d'arbres forestiers.
35	»	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance; traitements de disponibilité
36	a.	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses. fr. 51,800 »
	b.	Jury vétérinaire 6,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
270,000	»	270,000	270,000	»	»	a) Une somme de 40,000 francs pourra être transférée de l'article 27 aux articles 28 et 50, pour autant que cette somme reste disponible après le paiement des indemnités.
123,000	»	123,000	123,000	»	»	
101,500	»	101,500	101,500	»	»	
181,700	»	181,700	181,700	»	»	
101,400	»	101,400	100,900	b) 500	»	b) Aux termes de l'arrêté organique du 23 mars 1872, un professeur de l'Institut agricole a droit, en 1882, au maximum de son traitement. Une somme de 800 francs est demandée à cet effet.
109,400	»	109,400	109,400	»	»	
»	20,800	20,800	20,800	»	»	
»	20,000	20,000	20,000	»	»	
100,525	»	100,525	100,025	c) 500	»	c) Augmentation réglementaire.
51,800	6,000	57,800	57,800	»	»	
1,041,323	46,800	1,088,123	1,087,123	1,000	»	
AUGMENTATION. . . fr.				1,000		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XI.		
VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
37	a.	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. fr. 2,000,000 »
	b.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. 150,000 »
	c.	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture; indemnités aux commissaires voyers 53,550 »
38	»	Frais de confection des états indicatifs et des tableaux descriptifs des cours d'eau non navigables ni flottables prescrits par le chapitre 1 ^{er} de la loi du 7 mai 1877
		TOTAL DU CHAPITRE XI fr.
CHAPITRE XII.		
INDUSTRIE.		
39	»	Traitement et frais de route de l'inspecteur général pour les affaires d'industrie.
40	a.	Institut supérieur de commerce d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Dépenses diverses. 47,000 »
	b.	Bourses d'études aux élèves 5,000 »
41	a.	Enseignement professionnel. — Écoles industrielles, matériel; inspection; missions; dépenses diverses 248,900 »
	b.	Enseignement professionnel. — Ateliers d'apprentissage. 50,000 »
42	a.	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses 20,250 »
	b.	Traitement du secrétaire de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels. 4,200 »
43	»	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes
44	a.	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> 6,000 »
	b.	Traitement du rédacteur du <i>Recueil</i> 2,000 »
45	»	Marques de fabrique et de commerce. Frais de publication du recueil des marques. Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 10 avril 1879
<i>Musée de l'industrie.</i>		
46	»	Traitement du personnel
47	a.	Laboratoire du Musée fr. 7,000 »
	b.	Publication du <i>Bulletin</i> 6,000 »
	c.	Bibliothèque technique et artistique 7,000 »
	d.	Entretien des locaux, chauffage, éclairage et menues dépenses 4,500 »
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,185,550	»	2,185,550	2,185,550	»	»	
»	20,000	20,000	20,000	»	»	
2,185,550	20,000	2,205,550	2,205,550	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
9,500	»	9,500	9,500	»	»	
52,000	»	52,000	550,900	a) 52,000	»	a) Voir la note explicative n° 2.
268,900	50,000	298,900		»	b) 52,000	b) Voir la note explicative n° 2.
21,450	»	21,450	21,450	»	»	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
27,500	»	27,500	25,500	c) 2,000	»	c) Voir la note explicative n° 3.
24,500	»	24,500	21,500	d) 3,000	»	d) Voir la note explicative n° 4.
442,450	50,000	492,450	467,450	57,000	52,000	
AUGMENTATION . . . fr.				5,000		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XIII.		
POIDS ET MESURES.		
48	»	Traitements des vérificateurs
49	»	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs
50	»	Matériel et frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures.
		TOTAL DU CHAPITRE XIII. fr.
CHAPITRE XIV.		
LETTRES ET SCIENCES (a).		
51	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la station zoologique de Naples. 46,000 »
	b.	Subsides aux veuves et orphelins délaissés par les littérateurs Van Ryswyck, Caucet, Denis Sotiau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés. 4,500 »
	c.	Sociétés littéraires et scientifiques. 12,000 »
	d.	Prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1843 et du 6 juillet 1851. 5,000 »
	e.	Souscriptions, acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages littéraires ou scientifiques pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences; dépenses diverses 59,500 »
	f.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) 50,000 »
	g.	Publication des documents rapportés de pays étrangers 4,000 »
	h.	Continuation de la publication des actes des anciens États généraux 4,500 »
	i.	Publication d'une bibliographie nationale 13,200 »
	j.	Bulletin bibliographique; traduction et analyse des publications faites à l'étranger. 23,000 »
52	k.	Publication d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise 4,000 »
	a.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours. 68,073 »
	b.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays 15,000 »
	c.	Publication des Chroniques belges inédites; rédaction et publication de la Table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique 20,000 »
	d.	Publication d'une biographie nationale 8,000 »
	e.	Publication de la correspondance du cardinal de Granvelle. 6,000 »
	f.	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000 ^e (e) 76,000 »
	g.	Location d'une maison pour l'installation du service de la carte géologique; traitement d'un agent auxiliaire à la section stratigraphique 5,200 »
		A REPORTER. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS alloués pour l'exercice 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
73,250	»	73,250	73,250	»	»	
53,000	»	53,000	53,000	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
118,250	»	118,250	118,250	»	»	
DIFFÉRENCE. . . fr.				»		
151,000	b) 56,700	207,700	212,700	»	c) 5,000	a) Voir la note explicative n° 3. b) Cette somme comprend les crédits qui figurent sous les litt. g, h, i, j, k, et 6,000 francs du litt. a. c) Concours de sciences naturelles : charge de 3,000 francs éteinte par suite du double concours de 1881.
68,073	d) 130,200	198,273	198,273			d) Cette somme comprend les crédits qui figurent sous les litt. b, c, d, e, f et g. e) Cette somme représente la cinquième annuité à accorder pour l'exécution de la nouvelle carte. Elle a été arrêtée au chiffre de 76,000 francs par la commission, en vue de l'étude des questions relatives à cette carte. Un rapport sur les travaux, opérations et dépenses de ce service en 1881, sera présenté à la fin de l'exercice.
219,073	186,900	405,973	410,973	»	5,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
55	»	Palais des Académies; traitement du gardien; salaire des gens de peine; chauffage et frais d'entretien	
45	»	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service.	
55	»	— frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions	
56	»	Bibliothèque royale; personnel; frais de la fusion des trois fonds et rédaction du catalogue général	
57	»	— matériel et acquisitions	
58	»	Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections.	
59	»	— — matériel et acquisitions; location de la maison servant de succursale au Musée.	
60	»	Jardin Botanique de l'État; dépenses de personnel, de matériel et de culture	
61	»	Archives du royaume à Bruxelles; personnel; frais de classement des archives espagnoles et des archives allemandes	
62	»	— — matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents.	
63	»	Archives de l'État dans les provinces; personnel	
64	a.	Frais de publication des inventaires des archives; frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais d'acquisition, ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. fr.	8,200 »
	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de Gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc.	8,000 »
	c.	Inspection des archives communales	6,000 »
65	»	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État	
			TOTAL DU CHAPITRE XIV. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
219,073 »	186,900 »	405,973 »	410,973 »	»	5,000 »	
8,850 »	»	8,850 »	8,850 »	»	»	
47,850 »	»	47,850 »	47,250 »	a) 600 »	»	a) Augmentation réglementaire.
26,900 »	»	26,900 »	51,950 »	»	b) 5,050 »	b) Prix d'acquisition en 1881 de la collec- tion de livres, cartes et plans de feu M. Quetelet. Cette somme disparaît en 1882.
68,400 »	»	68,400 »	68,400 »	»	»	
60,000 »	»	60,000 »	75,000 »	»	c) 15,000 »	c) Ce crédit disparaît en 1882.
68,500 »	»	68,500 »	68,500 »	»	»	
15,650 »	52,000 »	d) 67,650 »	79,650 »	»	e) 12,000 »	d) Voir annexe n° 2. e) Prix d'acquisition de la bibliothèque et des manuscrits de feu M. Nyst. Cette somme disparaît en 1882.
88,400 »	»	88,400 »	88,400 »	»	»	
61,500 »	»	61,500 »	60,700 »	f) 800 »	»	f) Augmentations réglementaires.
4,700 »	3,500 »	8,200 »	10,200 »	»	g) 2,000 »	g) Impression en 1881 d'un catalogue de la Bibliothèque de l'administration des archives générales. Cette somme disparaît en 1882.
55,750 »	»	55,750 »	54,550 »	h) 1,400 »	»	h) Augmentations réglementaires.
14,200 »	8,000 »	22,200 »	22,200 »	»	»	
»	3,500 »	3,500 »	3,500 »	»	»	
759,573 »	253,900 »	993,473 »	1,029,725 »	2,800 »	59,050 »	
DIMINUTION. . . . fr.				36,250 »		

DEVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XV.		
BEAUX-ARTS (a).		
<i>Encouragements à la peinture, à la sculpture, à la gravure, etc.</i>		
66	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art. fr. b) 160,000 »
	b.	Encouragements à la peinture murale, avec le concours des communes et des établissements intéressés. b) 100,000 »
	c.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides, souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique. 20,000 »
	d.	Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragements pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu 15,000 »
	e.	Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, etc. 15,000 »
	f.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés 9,000 »
	g.	Frais relatifs aux grands concours; ateliers à Rome; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; dépenses diverses . d) 21,250 »
	h.	Troisième annuité de la part de l'État dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens. 1,500 »
	i.	Exécution de tapisseries de haute lisse pour être placées à l'hôtel de ville de Bruxelles. e) 12,500 »
	67	» Expositions générales des beaux-arts. — Part de l'État dans l'acquisition pour les musées locaux d'œuvres d'art envoyées aux expositions f)
68	»	Palais des beaux-arts. — Traitement du gardien; chauffage; éclairage et entretien des locaux .
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
69	»	Académie royale des beaux-arts d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le Musée ancien
70	a.	Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; subsides, dotations, acquisition de modèles, médailles et livres destinés aux académies et écoles de dessin; inspection des académies et des écoles; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin. fr. 220,000 »
	b.	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études 10,000 »
	c.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats. 20,000 »
	d.	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses 20,000 »
A REPORTER.		

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1882.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
280,250	c) 74,000	354,250	359,250	»	d) 5,000	a) Voir la note explicative n° 8. b) Voir annexe n° 3. c) Cette somme comprend 60,000 francs du littéra a et des crédits des littéras h et j. d) Somme votée en 1881 pour l'appropriation des ateliers de Rome ; elle disparaît en 1882.
60,000	»	60,000	60,000	»	»	e) Quatrième annuité de 12,500 francs. La part totale de l'intervention de l'État a été fixée à 50,000 francs.
3,000	»	5,000	1,400	g) 1,600	»	f) Exposition générale à Anvers en 1883. Cette exposition, comme celle de Gand, étant organisée à l'instar des expositions de Bru- xelles, il est nécessaire de maintenir le crédit de 60,000 francs alloué en 1881.
73,185	10,000	83,185	82,485	h) 700	»	g) L'augmentation de 1,600 est destinée à couvrir les frais de chauffage et d'éclairage des locaux occupés par le gardien et les dé- penses d'entretien du Palais. Les 1,400 fr. votés en 1881 constituent le traitement du gardien. h) Augmentation du traitement du conser- vateur-adjoint du Musée ancien.
270,000	»	270,000	270,000	»	»	
686,435	84,000	770,435	773,155	2,300	5,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT fr.
		<i>Musées royaux de peinture et de sculpture. — Musée Wiertz.</i>	
71	a.	Musée royal de peinture et de sculpture; personnel	21,323 »
	b.	Musée moderne. — Surveillance	7,475 »
	c.	Musée Wiertz. — Frais de surveillance et traitement du conservateur des musées de peinture et de sculpture	8,300 »
72	a.	Musée royal de peinture et de sculpture. — Matériel et acquisitions; frais d'impres- sion du catalogue	86,575 »
	b.	Musée moderne. — Conservation, entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus	3,035 »
	c.	Musée Wiertz. — Matériel et frais d'entretien	3,450 »
73	"	Musée royal d'armures et d'antiquités; personnel	
74	"	— — — matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique	
		<i>Monuments publics d).</i>	
75	"	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>	
76	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffi- santes pour la restauration des monuments	104,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique	12,000 »
77	a.	Commission royale des monuments. — Personnel	17,450 »
	b.	Id. Jetons de présence des membres de cette commission	6,200 »
	c.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs	7,500 »
	d.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instru- ments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication	2,500 »
78	"	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique, adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission	
79	"	Rédaction et publication du bulletin des commissions d'art et d'archéologie	
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>	
80	"	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Cours élémen- taire de musique	
81	"	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	
			A REPORTER. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
686,435	84,000	770,435	773,135	2,300	5,000	
37,100	»	37,100	36,200	a) 900	»	a) Augmentation du traitement des surveillants.
59,060	34,000	93,060	259,636	»	b) 166,596	b) Reliquats des crédits de 1878 et 1879, transférés au Budget de 1881. Cette somme disparaît en 1882.
49,100	»	49,100	48,100	c) 1,000	»	c) Frais de rédaction des catalogues généraux. Chiffre approximatif de cette dépense en 1882.
29,800	5,000	34,800	34,800	»	»	
50,000	23,000	73,000	50,000	d) 45,000	»	d) Voir la note explicative n° 6 et l'annexe n° 4.
76,000	40,000	116,000	133,000	»	e) 17,000	e) Crédit de 1879 transféré au Budget de 1881 pour couvrir les dépenses d'appropriation et de restauration de la Crypte de l'ancien orphelinat des Kuldeis à Gand. Cette somme disparaît du Budget de 1882.
33,650	»	33,650	31,450	f) 2,200	»	f) Voir la note explicative n° 7.
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
7,500	»	7,500	7,500	»	»	
157,010	»	157,010	157,010	»	»	
69,708	4,200	73,908	65,508	g) 8,400	»	
1,211,363	192,200	1,403,563	1,552,359	59,800	188,596	g) Cette somme se répartit comme il suit : 4,200 francs résultant d'augmentations de traitements à accorder à des professeurs distingués, après de nombreuses années de service, et de la création de cours d'alto et de quatuor, reconnus indispensables pour compléter l'organisation de l'institution; 4,200 francs à titre de charge extraordinaire pour 1882 seulement, en vue de permettre la restauration de l'orgue de l'établissement. Ce travail, réclame depuis plusieurs années, ne peut être ajourné plus longtemps sans nuire aux études qu'on doit souvent interrompre pour des réparations de détail.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
82	"	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales; inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique; dépenses diverses. 113,000 "
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et des autres écoles de musique 13,000 "
	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications ou d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés; publication des œuvres des anciens musiciens belges a) 16,000 "
83	d.	Conseil de perfectionnement des études musicales. 6,000 "
	e.	Grands concours de composition musicale; pension des lauréats 8,000 "
	f.	Subsides pour l'organisation d'un grand festival annuel de musique classique à donner avec le concours des provinces et des villes intéressées; dépenses diverses 6,000 "
	g.	Subside annuel à l'association de musique symphonique des anciens musiciens pensionnés du régiment des guides 3,000 "
	h.	Subside annuel en faveur d'un ancien professeur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles. 6,000 "
		TOTAL DU CHAPITRE XV. fr.
		CHAPITRE XVI.
		SERVICE DE SANTÉ.
	a.	Inspection du service de santé, des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel 9,000 "
	b.	Frais de route et de séjour, dépenses diverses et travaux relatifs à cette inspection. 5,000 "
	c.	Frais des commissions médicales provinciales 68,000 "
84	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes; subsides en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Institut vaccinal de l'État; subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes; frais des conférences pour les élèves droguistes; récompenses pour services rendus pendant les épidémies; publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achats de livres; impressions et dépenses diverses. c) 55,000 "
	e.	Conseil supérieur d'hygiène publique; jetons de présence, frais de route et de séjour, frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil 12,000 "
85	"	Académie royale de médecine
		TOTAL DU CHAPITRE XVI. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,211,563	192,200	1,403,563	1,532,389	59,800	188,596	
40,626	»	40,626	40,626	»	»	
161,000	10,000	171,000	171,000	»	»	a) Y compris une somme de 4,000 francs, montant du crédit destiné à la publication d'une collection des œuvres des anciens musiciens belges.
1,412,989	202,200	1,615,189	1,743,985	59,800	188,596	
DIMINUTION. . . . fr.				128,796		
149,000	»	149,000	154,000	»	b) 5,000	b) La somme de 5,000 francs, votée en 1881 pour le prix quinquennal des sciences médicales, disparait en 1882.
53,500	»	53,500	31,195	d) 2,305	»	c) Voir la note explicative n° 8
182,500	»	182,500	185,195	2,505	5,000	d) Somme demandée pour faire face aux nouvelles dépenses qui résulteront de l'augmentation du nombre des membres titulaires, porté de 36 à 40 par les nouveaux statuts de l'Académie.
DIMINUTION. . . . fr.				2,695		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET MODIFIÉ DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XVII.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
86	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés.
		TOTAL DU CHAPITRE XVII. fr.
CHAPITRE XVIII.		
87	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE XVIII. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
»	32,316 »	32,316	32,316	»	»	Une somme de 8,000 francs pourra être transférée de l'art. 86 à l'art. 2 (Personnel).
»	32,316 »	32,316	32,316	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
5,900	»	5,900	5,900 »	»	»	
5,900	»	5,900	5,900 »	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMEROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages	
Recapitulation.		
I.	220	Administration centrale
II.	ib.	Pensions et secours.
III.	222	Statistique générale.
IV.	ib.	Frais de l'administration dans les provinces
V.	224	Milice
VI.	ib.	Garde civique.
VII.	226	Fêtes nationales
VIII.	ib.	Décoration civique et récompenses pécuniaires
IX.	ib.	Légion d'honneur et Croix de fer
X.	228	Agriculture
XI.	230	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique
XII.	ib.	Industrie
XIII.	232	Poids et mesures
XIV.	ib.	Lettres et sciences
XV.	236	Beaux-arts
XVI.	240	Service de santé.
XVII.	242	Traitements de disponibilité
XVIII.	ib.	Dépenses imprévues
		TOTAUX. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
590,825 »	4,000 »	594,825 »	594,825 »	»	»	
54,000 »	»	54,000 »	54,000 »	»	»	
54,000 »	»	54,000 »	54,000 »	»	»	
2,062,290 »	47,500 »	2,109,790 »	2,065,790 »	44,000 »	»	
124,000 »	»	124,000 »	124,000 »	»	»	
45,500 »	»	45,500 »	45,500 »	»	»	
109,200 »	»	109,200 »	109,200 »	»	»	
15,000 »	»	15,000 »	15,000 »	»	»	
»	222,000 »	222,000 »	222,000 »	»	»	
1,041,325 »	46,800 »	1,088,125 »	1,087,125 »	1,000 »	»	
2,185,550 »	20,000 »	2,205,550 »	2,205,550 »	»	»	
442,450 »	30,000 »	472,450 »	467,450 »	5,000 »	»	
118,250 »	»	118,250 »	118,250 »	»	»	
739,573 »	255,900 »	995,473 »	1,029,723 »	»	36,250 »	
1,412,989 »	202,200 »	1,615,189 »	1,745,985 »	»	128,796 »	
182,500 »	»	182,500 »	185,195 »	»	2,695 »	
»	32,316 »	32,316 »	32,316 »	»	»	
5,900 »	»	5,900 »	5,900 »	»	»	
8,961,552 »	858,716 »	9,820,068 »	9,937,809 »	50,000 »	167,741 »	
DIMINUTION. fr.				117,741 »		

ANNEXES

AU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR L'EXERCICE 1882.

ANNEXE N° 1.

PENSIONS.

Voir aux annexes (n° 13) du Budget de la Dette publique.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

NOTE EXPLICATIVE N° 1.

Des élections législatives doivent, aux termes des articles 222 et 223 des lois électorales coordonnées, avoir lieu en 1882 pour le renouvellement partiel de la Chambre des Représentants et du Sénat dans tous les arrondissements des provinces de la Flandre orientale, du Hainaut, de Liège et du Limbourg.

Chaque membre ou secrétaire d'un bureau électoral devant recevoir un jeton de présence de 20 francs par séance, on peut évaluer à 50,000 francs le montant de ce qui devra être payé à titre de jetons de présence en exécution de l'article 78 des lois électorales coordonnées.

Il y a donc lieu d'augmenter de 44,000 francs pour 1882 le crédit de 6,000 francs porté pour cet objet à l'article 15 du Budget de 1881.

Ce crédit n'est pas limitatif; on ne peut, en effet, prévoir le nombre d'élections législatives individuelles qui peuvent avoir lieu indépendamment des élections du deuxième mardi de juin.

NOTE EXPLICATIVE N° 2.

ART. 40 et 41. — *Institut supérieur de commerce d'Anvers.*

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

Aux Budgets antérieurs, la dotation de l'Institut supérieur de commerce d'Anvers était comprise dans le crédit destiné à l'enseignement professionnel. Le projet actuel affecte un article spécial à cet établissement.

Cette disposition a pour but de mettre la loi budgétaire en concordance avec la loi spéciale dont la Chambre des Représentants est actuellement saisie, et qui rend les lois de 1844 et de 1849 sur les pensions civiles applicables aux membres du personnel administratif et enseignant de l'Institut supérieur de commerce pour tous les services rendus antérieurement à l'arrêté royal du 25 avril 1877.

La division du crédit affecté à l'enseignement professionnel ne change pas le total des allocations budgétaires.

Il n'est pas possible actuellement de prévoir les besoins qui pourraient résulter de la création d'écoles professionnelles nouvelles. Le Gouvernement se réserve, si la nécessité en est reconnue, de présenter ultérieurement sous forme d'amendement une demande de crédit.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

NOTE EXPLICATIVE N° 3.

ART. 46. — *Musée de l'industrie.*

Traitements du personnel	fr. 27,300 »
Crédit antérieur	23,500 »
AUGMENTATION.	fr. 2,000 »

Un arrêté royal du 30 novembre 1879 a fixé le taux des traitements du personnel du Musée royal de l'industrie.

Jusqu'ici un seul agent a reçu le maximum de son traitement. L'augmentation de 2,000 francs permettrait d'octroyer le maximum au directeur, au bibliothécaire, à l'ingénieur-secrétaire et au chimiste. Pendant longtemps, les fonctionnaires du Musée de l'industrie n'ont joui que d'un traitement inférieur à celui des agents d'établissements similaires.

Il paraît équitable, eu égard à cette circonstance, à l'ancienneté des services et au mérite des titulaires, de leur allouer actuellement le maximum.

NOTE EXPLICATIVE N° 4

Laboratoire du Musée de l'industrie Publication du Bulletin. Bibliothèque technique et artistique. Entretien des locaux, chauffage, éclairage et menues dépenses.

Allocation pour 1881	fr. 21,300 »
Allocation demandée	24,300 »
AUGMENTATION.	fr. 3,000 »

La bibliothèque technologique du Musée de l'industrie, dont le premier catalogue a été publié en 1878, se compose uniquement d'ouvrages consacrés aux sciences et à leurs applications industrielles. Le directeur et le personnel du Musée, par les attributions dont ils sont chargés, doivent se tenir au courant des inventions et des travaux relatifs à l'industrie; ils peuvent se mettre

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

à la disposition des lecteurs et leur fournir, sans perte de temps, des renseignements exacts et utiles. Beaucoup d'ouvrages essentiels manquent ; non-seulement certaines publications en langue française, mais surtout des livres allemands, anglais et spécialement certains recueils publiés en Amérique, qui seraient si utilement consultés par nos industriels.

Le Musée reçoit de différents pays des publications périodiques en échange du *Bulletin*. Il en est toutefois un certain nombre dont l'échange n'est pas accordé à cause de leur importance et du prix d'abonnement qui est beaucoup plus élevé que celui du *Bulletin*. Ces publications seraient d'une utilité incontestable ; on pourrait en reproduire certains articles dans le Recueil du Musée et mettre les originaux à la disposition des lecteurs qui fréquentent la bibliothèque. En outre, parmi les publications périodiques, il en est dont les collections sont incomplètes, ce qui provoque des réclamations de la part des lecteurs.

Il serait vivement à désirer que la bibliothèque technologique du Musée de l'industrie trouvât les moyens de rechercher et de classer tous les documents intéressants qui concernent les industries belges aux différentes époques. La collection des documents relatifs aux expositions a aussi de l'importance ; déjà le Musée en possède un grand nombre, mais il faudrait pouvoir les compléter.

La bibliothèque technologique doit réunir, d'après l'esprit qui a présidé à l'organisation du Musée, une collection d'épures et de dessins de machines dont la création a été décidée dans le but de remplacer au moins en partie les modèles de machines qui existaient, avant 1868, dans les collections de cet établissement.

Il s'agirait de continuer ce qu'on pourrait appeler le portefeuille du Musée de l'industrie, en reproduisant des dessins très-détaillés représentant les nouvelles machines peu connues et qu'il serait désirable de propager. Les industriels et les ingénieurs pourraient ainsi se rendre un compte exact des perfectionnements proposés. Cette collection, pour remplir son but, devrait être convenablement organisée et tenue au courant des progrès de l'industrie, ce qui nécessiterait chaque année une certaine dépense.

Les reliures exigeront aussi une dépense plus considérable. Les ouvrages et surtout les livraisons des publications périodiques doivent être remis aux lecteurs dans des conditions qui ne sont pas sans de grands inconvénients.

La bibliothèque des arts industriels remonte à l'année 1852 ; sa création fut décidée à la suite de l'Exposition universelle de Londres qui eut lieu en 1851. Elle est très-fréquentée, tous les soirs pendant la semaine, par des habitants de Bruxelles et des faubourgs, les dimanches par des personnes venant de la province.

La mesure qui a été prise de laisser cette bibliothèque ouverte jusqu'à onze heures du soir pendant l'hiver continue à donner de bons résultats. Tout ce qui a été dit plus haut des lacunes existant dans la bibliothèque technologique peut s'appliquer à la bibliothèque des arts industriels. Les ouvrages que réclame celle-ci sont coûteux, et il n'est guère possible, avec le subside actuel, de la tenir au courant des publications indispensables.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

Beaucoup de collections sont incomplètes. Des journaux spécialement consacrés à certaines professions sont réclamés par le public.

Des reliures en grand nombre sont nécessaires; des ouvrages de prix se détériorent faute de ressources suffisantes.

L'augmentation de 5,000 francs permettra de pourvoir aux lacunes signalées ci-dessus.

NOTE EXPLICATIVE N° 5.

SCIENCES, LETTRES ET BEAUX-ARTS.

Le Département de l'Intérieur peut se trouver dans le cas de devoir contracter, d'ici à la fin de l'année, divers engagements grevant les crédits de 1881 ou de 1882, qui ne pourraient être portés à la connaissance de la Législature à moins d'un amendement spécial.

Ces engagements éventuels seront mentionnés au Budget de 1883, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions intervenues seront relevées dans l'état général à fournir aux Chambres, en vertu de l'article 46 de la loi sur la comptabilité générale de l'État.

NOTE EXPLICATIVE N° 6.

Monuments aux grands hommes.

Les négociations entamées depuis plusieurs années relativement aux monuments à élever à Agneessens, à Marnix de St^e-Aldegonde et à Van Helmont viennent d'aboutir. Les contrats réglant les commandes, dont le prix s'élèvera, selon toute probabilité, à une somme approximative de cent mille francs, seront conclus incessamment.

Le crédit des monuments aux grands hommes, qui depuis plusieurs années a été réduit à 30,000 francs, ne suffit pas pour faire face aux dépenses en vue desquelles il est voté; même en échelonnant les paiements sur plusieurs Budgets, on est parvenu difficilement jusqu'ici à remplir les quelques engagements contractés. Ce crédit, qui ne représente même pas la dépense qu'entraîne généralement l'exécution d'un seul monument, doit nécessairement être mis en rapport avec le prix, le nombre et l'importance des statues dont l'érection est décidée en principe.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

Il résulte du tableau ci-annexé sous le n° 4, que le petit nombre des engagements contractés en quelques années, en y ajoutant les subsides relatifs aux monuments Agneessens, Van Helmont, et Marnix de St^e-Aldegonde, mettent à la charge du Gouvernement une dépense d'environ deux cent mille francs. Dans ces conditions, il paraît qu'en portant le crédit normal de 50,000 francs à 50,000. et en ajoutant une charge extraordinaire et temporaire de 25,000 francs, l'État restreint le crédit dans les plus étroites limites.

NOTE EXPLICATIVE N° 7.

Commission royale des monuments.

Allocation de 1881	fr.	31,450	»
Augmentation demandée		2,200	»
TOTAL.		fr.	33,650

L'allocation de la Commission royale des monuments est augmentée d'une somme de 2,200 francs.

Cette augmentation comprend :

1° Un supplément de traitement de 700 francs accordé à un employé pour se charger d'un service photographique dont l'essai a été fait avec un plein succès, et qui aura pour effet d'épargner aux autorités communales et provinciales, ainsi qu'à l'État, des dépenses considérables en dessins et relevés de monuments et objets d'art à restaurer, tout en fournissant au Gouvernement une série de renseignements authentiques et des plus précieux.

2° Une augmentation de 1,500 francs pour couvrir les frais de voyage alloués aux membres, augmentation devenue nécessaire par suite de la nomination de deux membres résidant en province.

NOTE EXPLICATIVE N° 8.

SERVICE DE SANTÉ.

La section centrale chargée de l'examen du Budget de l'exercice 1881 a exprimé le désir que le litt^e D de l'article 83 fût l'objet d'une annexe ou d'une note explicative au Budget actuel, afin de déterminer la part approximative, sinon précise, des divers services indiqués dans ce libellé.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

Les renseignements ci-après, basés sur la moyenne de la dépense des trois dernières années, satisfont à cette demande :

Service sanitaire des ports (Anvers, Ostende, Nieuport et Selzaete)	fr.	9,300	»
Subsides en cas d'épidémies		1,500	»
Institut vaccinal de l'État		10,500	»
Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études; secours		12,000	»
Frais de conférence pour les élèves droguistes		1,200	»
Publications relatives aux sciences médicales		2,000	»
Subsides, souscriptions, etc.		10,500	»
Dépenses diverses		2,000	»
TOTAL. . . fr.		49,000	»

ANNEXE N° 2.

SCIENCES ET LETTRES.

Par convention du 14 avril 1880, l'État belge a acquis, pour le Musée royal d'histoire naturelle, la collection de coléoptères, les coléoptères de Belgique exceptés, délaissée par feu M. le docteur Chapuis.

Cette collection, très-importante, a comblé de nombreux desiderata et a mis le Musée, en ce qui concerne les phytophages, sur le même rang que les plus grands Musées de l'Europe.

Le prix d'acquisition a été arrêté à 8,000 francs, payables sur le crédit ordinaire de l'établissement, à raison de 2,000 francs par année, à partir de 1880.

L'annuité de 1880 est soldée.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 5.

Tableau des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALES.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES d'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1879.
Décoration de l'église St-Pholien, à Liège	14,000 »	9,666 »	4,334 »	8,055 »
— — (Dépenses supplémentaires).	5,195 »	3,065 »	6,150 »	»
— de l'église St-Anne, à Gand	97,000 »	61,726 »	55,274 »	27,452 »
— des Halles d'Ypres (Grande salle).	120,000 »	96,000 »	24,000 »	67,200 »
— — peinture décorative	21,800 »	17,440 »	4,560 »	3,000 »
— de l'Université de Gand	64,576 »	49,168 98	15,207 02	e) 49,168 98
— de l'Université de Gand	55,000 »	58,076 92	16,923 98	27,000 »
Décoration de l'église St-Quentin, à Hasselt	20,000 »	10,000 »	10,000 »	g) 10,000 »
Église St-Jacques-sur-Caudenberg, à Bruxelles, décoration du transept.	50,000 »	50,000 »	»	51,500 »
Église de Meix-devant-Virton (décoration du chœur).	5,000 »	2,000 »	3,000 »	»
Grande salle du Palais des Académies	15,000 »	15,000 »	h) »	»
Cage de l'escalier du Palais de la rue Ducale.	20,000 » 500 »	20,000 » 500 » complément.	»	j) 20,500 »
A REPORTER. fr.	491,871 »	372,642 90	119,228 10	255,853 98

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET				OBSERVATIONS.
de 1880.	de 1881.	de 1882.	à venir.	
1,611 "	"	"	"	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
1,552 50	1,552 50	"	"	
b) 6,858 "	6,858 "	6,858 "	15,720 "	b) Contrat passé le 25 novembre 1875 avec M. Canneel pour l'exécution de trente-neuf panneaux de grandes dimensions. La part de l'État sera payée en neuf années, à partir de 1876, par quotités égales de 6,858 francs.
c) 19,200 "	9,600 "	"	"	c) Contrat du 17 octobre 1871. La part de l'État est fixée à 96,000 francs payables à partir de 1872 par annuités de 9,600 francs. M. Pauwels, chargé du travail, doit exécuter douze compositions, représentant les faits les plus marquants de l'histoire locale d'Ypres.
d) 5,000 "	5,000 "	4,440 "	"	d) Ces travaux constituent le complément de l'ornementation de la grande salle des Halles d'Ypres. Ils s'exécutent sous la direction de M. Pauwels et sont soumis à l'approbation du Gouvernement.
"	"	"	"	e) Ces travaux sont terminés.
f) 11,076 92	"	"	"	f) Contrat par lequel M. Cluysenaer s'engage à exécuter à fresque deux grands panneaux mesurant l'un 5 ^m x 5 ^m 30 et l'autre 9 ^m 60 x 5 ^m 60. Il sera payé à l'artiste une somme de 55,000 francs, y compris l'indemnité pour deux petits panneaux déjà terminés, et les frais de révision des peintures achevées. La ville interviendra jusqu'à concurrence de fr. 16,925 08 c ^s ; le Gouvernement couvrira le complément de la dépense, soit fr. 58,076 92 c ^s , payables par annuités au fur et à mesure du degré d'avancement des travaux.
"	"	"	"	g) Contrat du 16 août 1876. Les parts d'intervention de l'État et autres parties contractantes sont payables par tiers, selon le degré d'avancement des travaux. — Le travail est terminé.
h) 9,250 "	9,250 "	"	"	h) Contrat du 15 juin 1872 par lequel M. Portaels s'engage à exécuter deux compositions de quarante mètres chacune. Le conseil de fabrique de l'église intéressée prend à sa charge les frais supplémentaires de décoration, de cadres, etc., évalués à 12,500 francs.
i) 666 67	666 67	666 66	"	i) Contrat du 15 décembre 1872. La part de l'État sera payée en trois annuités selon le degré d'avancement du travail.
j) 7,500 "	7,500 "	"	"	j) M. Slingeneys s'engage à modifier et à améliorer 5 des tableaux qu'il a exécutés pour la grande salle du Palais des Académies. — Il remplacera par une nouvelle composition celle qui a pour objet : La prestation de serment du Roi Léopold I ^{er} . — L'esquisse de ce tableau et le tableau lui-même devront être approuvés par le Gouvernement. — Le travail sera terminé dans un délai de deux ans, à partir du 1 ^{er} janvier 1880.
"	"	"	"	k) Contrat du 50 juillet 1875. M. Carlier s'engage à peindre, moyennant une somme de 20,000 francs, quatre compositions mesurant chacune 2 mètres sur 5 ^m ,50, et représentant les grandes époques de l'art.
62,695 09	40,407 17	11,964 66	15,720 "	M. Carlier étant décédé en septembre 1878, une expertise de ses compositions a été faite. Il a été constaté que la somme de travail effectué justifiait la liquidation d'une

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES d'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1870.
REPORTfr.	491,871 "	372,042 90	119,228 10	255,855 98
Décoration du plafond de l'escalier principal des Musées de peinture.	50,000 "	50,000 "	k) "	"
Hôtel de ville de Louvain.	135,000 "	80,000 "	55,000 "	"
Décoration de la facade de la gare du Midi à Bruxelles. . .	m) 54,000 "	27,000 "	27,000 " Département des Travaux publics.	9,000 "
Id. id. id. . . .	n) 40,000 "	20,000 "	20,000 " Département des Travaux publics.	10,000 "
Décoration du square de la Place du Petit Sablon à Bruxelles.	87,000 "	45,500 "	{ o) 21,750 " 21,750 " }	"
Exécution d'une série de compositions représentant les chars et les groupes de la cavalcade historique de 1880	12,000 "	p) 12,000 "	"	"
Portrait de M. le Baron de Tornaco ancien Président du Sénat.	2,000 "	q) 2,000 "	"	"
Portrait de M. le Baron de Selys Longchamps, Président du Sénat.	2,000 "	r) 2,000 "	"	"
Exécution de deux lions en fonte pour décorer l'entrée du Palais de Justice de Charleroi	50,000 "	14,000 "	s) 16,000 "	4,000 "
TOTAUX.fr.	883,871 "	605,142 90	280,728 10	266,855 98

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET				OBSERVATIONS.
de 1880.	de 1881.	de 1882.	à venir.	
62,695 00	40,407 17	11,964 60	13,720 "	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
10,000 "	10,000 "	10,000 "	"	somme de 6,500 francs qui a été payée sur les crédits de 1878. La somme de 1,500 francs restant est réservée en vue de l'achèvement de l'œuvre par M. Ch. Goethals, artiste peintre. Toutefois, tenant compte des études et travaux préliminaires auxquels cet artiste devra se livrer pour assurer le bon achèvement du travail, il a été stipulé dans une convention spéciale passée à cet effet, qu'une somme complémentaire de 500 francs lui serait allouée.
10,000 "	10,000 "	10,000 "	"	k) M. Stallaert s'engage à exécuter les panneaux décoratifs d'après un projet approuvé par la commission des monuments. — La somme sera payée par acomptes, au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
10,000 "	10,000 "	10,000 "	50,000 "	l) Contrat du 14 novembre 1878. M. André Hennebicq s'engage à exécuter le travail de décoration intérieure de la salle du premier étage de l'hôtel de ville de Louvain. Cette décoration se compose de quatre grandes compositions historiques, de huit grandes figures pour les trumeaux, et de l'ornementation qui complète les peintures.
9,000 "	9,000 "	"	"	m) M. Samain s'engage à exécuter en fonte un groupe destiné au couronnement de la façade de la gare du Midi. — Ce groupe aura 5 ^m ,50 de haut sur 7 m de large. La somme de 54,000 francs payables par acomptes selon le degré d'avancement du travail, sera soldée par moitié par les Départements de l'Intérieur et des Travaux publics.
10,000 "	"	"	"	n) M. Ducaju s'engage à exécuter 4 statues de 2 ^m ,40 de haut et 5 bas-reliefs de 5 mètres de large, sur 1 ^m ,50 de haut. — Ces œuvres seront coulées en fonte. La somme de 55,000 francs payable par moitié par les Départements de l'Intérieur et des Travaux publics, sera soldée par acomptes, d'après le degré d'avancement des travaux. Aux termes d'une convention additionnelle, les statues et bas-reliefs seront exécutés en pierre d'échaillon moyennant une rémunération totale de 40,000 francs payable comme il suit : par moitié par les Départements de l'Intérieur et des Travaux publics : 20,000 francs après l'approbation des modèles ; 20,000 francs après l'exécution définitive et le placement des œuvres.
"	15,450 "	10,000 "	18,050 "	o) La décoration du square comprendra 48 groupes et statuettes en bronze, représentant les métiers des anciennes corporations de la ville de Bruxelles au XVI ^e siècle. — La dépense évaluée à 87,000 francs se décompose comme il suit : 42 statuettes à 1,700 fr ^s pour les petits piliers . 71,400 " 6 groupes pour les grands piliers à 2,600 fr ^s . 15,600 " TOTAL . fr. 87,000 " Le Département de l'Intérieur intervient pour 45,500 fr. — Le Ministère des Travaux publics et la ville de Bruxelles accordent une somme égale payable par moitié sur leurs budgets respectifs.
1,000 "	11,000 "	"	"	p) Par contrat du 29 novembre 1880, M. Lagye s'engage à exécuter ce travail dont l'ensemble formera une frise et comportera 30 sections de 71 centimètres de large sur 51 centimètres de haut, peintes à l'aquarelle. Des paiements partiels seront effectués au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
"	1,000 "	1,000 "	"	q) et r) Ces œuvres, dont le prix sera payé par moitié selon le degré d'avancement du travail, auront les mêmes dimensions que les portraits déjà exécutés pour la galerie des portraits des Présidents du Sénat.
6,000 "	4,000 "	"	"	s) La somme de 16,000 francs est couverte par la province de Hainaut et la ville de Charleroi, respectivement jusqu'à concurrence de 11,000 et 5,000 francs. Les paiements partiels seront effectués au fur et à mesure de l'avancement du travail.
108,695 00	101,857 17	43,964 60	81,770 "	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 4.

DÉSIGNATION.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1878.
Bas-reliefs et inscriptions au piédestal de la statue de Gode- froid de Bouillon	28,000 »	28,000 »	»	16,000 »
Statue de feu la Reine Louise-Marie à Philippeville	45,000 »	c) 20,000 »	25,000 »	15,932 50
Buste Madou	2,500 »	d) 2,500 »	»	»
— Leys	2,000 »	e) 2,000 »	»	»
— Roelandt	2,000 »	f) 2,000 »	»	»
— J. Jordaens	1,500 »	g) 1,500 »	»	»
— Van Eyck	1,500 »	1,500 »	»	»
— Roger-Vanderweyden	1,500 »	1,500 »	»	»
— Memling	1,500 »	1,500 »	»	»
— Quentin-Metsys	1,500 »	1,500 »	»	»
— Rubens	1,500 »	1,500 »	»	»
— Teniers	1,500 »	1,500 »	»	»
— Alex Collin	1,500 »	1,500 »	»	»
— Jean Bologne	1,500 »	1,500 »	»	»
— François Duquesnoy	1,500 »	1,500 »	»	»
— Gabriel Grupillo	1,500 »	1,500 »	»	»
— Jean Appelmans	1,500 »	1,500 »	»	»
— Mathieu De Layns	1,500 »	1,500 »	»	»
— Van Dyck	1,500 »	1,500 »	»	»
— J. Van Ruysbroeck	1,500 »	1,500 »	»	»
— L. Vanodeghem	1,500 »	1,500 »	»	»
— de l'architecte Cluysenaer	1,500 »	h) 1,500 »	»	»
A REPORTERfr.	105,000 »	80,000 »	25,000 »	29,932 50

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

[illegible]

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

DÉSIGNATION.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés	Sommes liquidées Jusques et y compris L'EXERCICE 1878.
REPORT. . . . fr.	103,000 "	80,000 "	25,000 "	29,932 50
Monument à la mémoire de feu A. Wiertz	58,000 "	i) 48,000 "	10,000 "	8,400 "
				Constituant les
— à Quentin-Metseys à Anvers	34,000 "	j) 17,000 "	17,000 "	"
— à d'Omalus d'Halloy à Namur	28,040 "	k) 10,000 "	18,040 "	"
— à Godecharles à Bruxelles	40,000 "	l) 7,000 "	33,000 "	3,250 "
Buste du Roi (reproduction en brouze)	600 " 100 "	m) 600 " 100 "	"	"
Buste de la Reine (exécution)	3,000 "	n) 3,000 "	"	"
TOTAUX. . . . fr.	268,740 "	165,700 "	103,040 "	41,582 50

L'Administration est, en outre, saisie de plusieurs propositions auxquelles il sera donné suite incessamment, savoir : Agneessens sera érigé sur la place Joseph Lebeau qui deviendra la place Agneessens. La statue de Marnix de St' Alde dépense de chacun des monuments d'Agneessens et de Van Helmont est évalué, y compris le piédestal, à 40,000 francs. pour la moitié de la dépense.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1882.

DÉPENSES LIQUIDÉES sur 1879.	DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE			OBSERVATIONS.
	1880.	1881.	à venir.	
9,567 50	15,750 "	24,750 "	"	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement du travail justifie l'octroi des subventions.
"	Soldé. 6,600 "	Soldé. 7,800 "	"	
$\frac{5}{8}$ de la part de l'État dans les dépenses de la statuaire proprement dite.				
		7,600 "	17,600 "	i) Contrat du 25 novembre 1878. — M. Jacques Jacquet s'engage à exécuter, pour être érigé sur une des places de la commune d'Ixelles, un monument en bronze à la mémoire de feu le peintre A. Wiertz. L'ensemble de la dépense, y compris fr. 10,059 42 c ^e réservée pour le piédestal, est arrêté à 52,000 francs. La commune d'Ixelles qui couvrira les frais de placement de l'œuvre, interviendra aussi jusqu'à concurrence de 10,000 francs dans la dépense totale de 52,000 francs. Les 42,000 francs restants seront payés par cinquièmes par le Gouvernement au fur et à mesure du degré d'avancement des travaux. Par décision du 15 octobre 1880, une somme complémentaire de 6,000 francs a été promise sur les fonds de l'État pour parfaire la somme nécessaire à la coulée en bronze du monument.
"	"	10,000 "	7,000 "	j) La statue sera en marbre blanc et aura 5 ^m ,50 de hauteur.
"	"	5,000 "	5,000 "	k) La statue sera en bronze et aura 5 ^m ,50 de hauteur.
"	3,750 "	"	"	l) Y compris un legs de 25,000 francs de M. l'avoué Godecharles.
"	"	600 "	"	m) La compagnie des bronzes à Bruxelles, s'engage à faire en bronze pour la Bibliothèque royale de Bruxelles une reproduction du buste du Roi exécuté en marbre par M. Vinçotte. — Une indemnité de 100 francs sera payée à l'artiste pour les retouches à faire au modèle en plâtre en vue de la coulée.
"	"	100 "	"	
"	"	1,500 "	1,500 "	n) Le buste de la Reine sera exécuté en marbre par M. Vinçotte dans les mêmes dimensions que le buste du Roi, déjà fourni par cet artiste. — Le prix sera soldé par moitié après approbation du modèle et après la fourniture de l'œuvre terminée en marbre.
9,567 50	26,100 "	57,350 "	51,100 "	

les monuments à élever à la mémoire d'Agneessens, Van Helmont et Marnix de S^{te} Aldegonde. Le monument à gonde sera placé au square du sablon Des arrangements définitifs pourront sans doute être conclus à bref délai. La Ces deux statues seront coulées en bronze. La statue de Marnix de S^{te} Aldegonde sera en marbre. L'État interviendra

